

# Programmes échanges et partenariats

## Carnet de route



**Agriculture intensive et  
travailleurs étrangers :**

**Exploiter plus pour  
consommer plus !**

**Associations partenaires:**

**Gisti, Confédération  
paysanne, Amorces - France**

**Arci - Italie**

**Fnae – Roumanie**

**Soc - Espagne**

**Ana Maria Florinca**

**Cristina Brovia**

**Emmanuelle Hellio**

Session 7 Octobre 2007

**EUROPE**



Leonardo da Vinci



## Steinbeck, il est trop fort !

*« Mais si, comme l'a déclaré un grand propriétaire terrien, notre agriculture exige à tout prix la création et le maintien d'une classe de péons, il nous faut alors admettre que l'agriculture californienne, sous le masque d'un régime démocratique, est économiquement corrompue. Et si le terrorisme, les atteintes aux droits de l'homme, les punitions, les meurtres par des fonctionnaires, les prises d'otage, le refus de juger par des jurys sont nécessaires à notre sécurité économique, nous devons nous résoudre à admettre que la démocratie s'éteindra rapidement en Californie, où les méthodes fascistes sont plus nombreuses, plus fortement appliquées et plus ouvertement pratiquées que n'importe où ailleurs aux Etats-Unis. »*

*John Steinbeck- 1936. [1]*



2

---

[1] Steinbeck (J). Les bohémiens des vendanges. Ed. Mille et une nuits, janvier 2000, in El Ejido, Terre de non droit. Rapport d'une commission internationale d'enquête sur les émeutes racistes de février 2000 en Andalousie. Forum Civique Européen, Comité Européen de Défense des Réfugiés et Immigrés



## Edito

Quel est le lien entre un saisonnier roumain, un consommateur français, et un agriculteur andalou ou italien ? Des oranges cirées, des fraises pesticiées, des tomates toute l'année. Produits plutôt que fruits d'une agriculture industrielle dont les mots d'ordre sont profit et rentabilité. On parle d'ailleurs d' « or rouge », aussi bien pour les tomates des Pouilles que pour les fraises andalouses.

Ce mode d'agriculture comporte de nombreux dommages collatéraux.

D'abord au niveau des ressources naturelles : le sol ne connaît plus de saisons ni de repos, l'eau est utilisée sans limite. Les engrais et les pesticides prennent la place de la terre.

Ensuite, l'agriculture industrielle entraîne dans son sillage des travailleurs importés de l'étranger comme main d'œuvre bon marché. Durant les saisons, Polonais, Maghrébins, Roumains, Sénégalais, etc. récoltent et conditionnent les fruits et les légumes qu'on retrouve en barquettes dans nos grandes surfaces. Leur conditions de travail sont affligeantes : salaires de misères, rythmes épuisants, logements insalubres. Parfois, confiscation des papiers d'identités, violences, harcèlement sexuel, confinement sur le lieu de travail. Qu'ils travaillent au noir ou aient des contrats, ces travailleurs se retrouvent dans une précarité juridique qui explique leur vulnérabilité.

Face à ce système, résultat de politiques agricoles et migratoires européennes, il est temps d'inventer des formes de résistance afin que l'enrichissement de quelques-uns n'implique pas l'empoisonnement de tous, et l'exploitation de milliers.

# Sommaire

## Articles

Espagne : En Andalousie, on importe des femmes pour exporter des fraises 23 novembre 2007 par Emmanuelle.....	5
En Italie, 80 000 saisonniers pour l'année 2008.....	7
Roumanie : Elles savent comment “ça” fonctionne : un système de recrutement à portée de main 10 décembre 2007, par Ana .....	8
Foggia : l'hébergement des saisonniers prend des allures de ghetto..	8
Foggia : l'hébergement des saisonniers prend des allures de ghetto..	9
Roumanie : L'agriculture toujours en retard .....	11
Espagne : Des fraises au gazole 1er février 2008 par Emmanuelle..	13
Italie : Au nord des Pouilles, les villages invisibles des saisonniers	15
Espagne-France : Comment résister à un système pensé pour l'exploitation ? 5 février 2008 par Emmanuelle .....	17
Italie : Les saisonniers comme victimes de la traite : un autre point de vue pour un autre combat.....	20

## Témoignages de saisonnières

« Ici, tu es là pour travailler, travailler et travailler, c'est tout. ».....	22
Des campagnes au syndicat : Magda raconte son histoire.....	23

## Avant le départ

Rencontre avec... Ana .....	24
Rencontre avec... Cristina .....	25
Rencontre avec... Emmanuelle.....	26

## De retour... regards croisés

La terre est verte comme une orange 17 décembre 2007 par Emmanuelle .....	29
---	----

<b>A voi, à lire, à faire</b> .....	32
-------------------------------------	----

## **Espagne : En Andalousie, on importe des femmes pour exporter des fraises**

23 novembre 2007 par Emmanuelle

**Le système de "contratación en origen" (recrutement à l'étranger) fonctionne depuis 2001 en Espagne et permet aux agriculteurs espagnols d'importer le temps que dure la saison, les bras les moins chers du marché international de main d'œuvre : à Huelva où 90% des fraises consommées en Europe sont produites sous serre, 40.000 travailleurs viennent cette année en bus de Roumanie, d'Ukraine, de Pologne ou du Sénégal.**

Dans le marché international agricole, l'Andalousie est aujourd'hui la première zone exportatrice de produits maraîchers pour l'ensemble de l'Europe. Cette production intensive n'existe qu'à force d'emprunts financiers, d'investissements technologiques et dépend des multinationales qui fournissent la semence et les pesticides. Grâce à tous ces intrants, des agriculteurs parviennent à produire sous serre, dans ce qui à première vue semble une terre désertique, la grande majorité des fruits et légumes que nous consommons.

A l'intérieur de ce panorama plastifié, la province de Huelva connaît depuis les années 80 « un extraordinaire développement » de la culture de la fraise. Cette spécialisation de la province, tient à la capacité des agriculteurs locaux, « grâce » à un modèle de culture importé de Californie, de produire à une saison où il n'y a aucune concurrence, de janvier à avril, des fraises qui seront exportées dans toute l'Europe. La production de "l'or rouge" ne peut cependant exister qu'en exploitant à moindre coût des travailleurs venus de pays pauvres : Roumanie, Sénégal, Maroc... Dans ce système agricole, l'immigration est considérée comme un des facteurs clé de la rentabilité. Afin d'assurer la disponibilité de la main d'œuvre sans s'exposer aux risques de recrutement massif d'une main d'œuvre illégale, les syndicats locaux d'agriculteurs, (Asaja, Coag, FresHuelva, Citricultores, Upa) organisent depuis 2001-2002, le recrutement de femmes en Pologne, en Roumanie, en Ukraine, au Maroc. Cette année, une « expérience pilote » sera également menée avec le Sénégal.

**« La contratación en origen » : du recrutement de main d'oeuvre pas cher...**

Avant la saison, des représentants des organisations patronales se rendent dans les pays de recrutement pour sélectionner les travailleurs. L'objectif est de fournir une main d'œuvre bon marché, tout en s'assurant de son retour au pays à la fin du contrat. Comme l'explique un représentant d'un syndicat d'agriculteur, FresHuelva, « dans une économie de marché, l'administration et les entreprises essayent d'amener les personnes les moins polémiques possibles. » On sélectionne donc :

- ▀ des femmes, parce qu'elles « génèrent moins de conflits, elles ont les mains plus délicates, elles sont plus travailleuses, et plus humbles. » [1]
- ▀ ayant une expérience dans l'agriculture
- ▀ pas trop jeunes, pas trop fêtardes et ayant dans le pays d'origine des charges familiales, enfants en bas âge, afin de s'assurer de leur retour une fois la saison terminée
- ▀ on peut aussi constater certains présupposés idéologiques dans les discours des recruteurs. Par exemple, une nette préférence pour les Roumaines et les Polonaises par rapport aux Marocaines « qui n'ont pas la même culture, la même religion et ne savent pas parler espagnol. Le problème des travailleuses marocaines, c'est que quand je dois les répartir aux agriculteurs, ils n'en veulent pas. Des 350 de cette année, il m'en reste 50 sur les bras... et je dois encore placer toutes les sénégalaises. »

Ce système de sélection s'apparente en France au recrutement de travailleurs étrangers via les contrats OMI.

(Pour en savoir plus sur les mêmes mécanismes à l'œuvre en France, consulter le site du **Code tras** : Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture des Bouches du Rhône)

**... censé participer à l'intégration des travailleurs étrangers.**

Comment légitimer de telles pratiques ? Selon la Coag, ce « service intégral de recrutement » permet d'éviter les mouvements désordonnés de l'immigration clandestine et ses corollaires : insuffisance des infrastructures locales, logements, services sanitaires, et développement du racisme et de la xénophobie... Ainsi, faire son marché aux travailleurs dans les pays pauvres qui ceignent la zone de « développement » européen,

alors que de nombreux travailleurs sans-papiers sur place ne peuvent obtenir d'emploi, ne relèverait pas d'une simple volonté de faire baisser les coûts de production, mais bien d'une « contribution à l'insertion sociale des travailleurs et de leurs familles à travers l'emploi pour qu'ils puissent s'installer en Espagne de manière digne et stable, avec les garanties maximales de légalité. » [2] Cette légitimation leur permet, en plus des avantages évidents du système de recrutement, approvisionnement d'une main d'œuvre flexible, dépendante et très bon marché, de capter des subventions européennes destinées à la lutte contre le racisme et la xénophobie ( projet « Aeneas Cartaya » intitulé « projet de gestion éthique de la migration temporaire » ou projet « Equal Arena » ).

### Une collaboration active des politiques pour que vive le système.

Et les politiques dans tout ça... ils collaborent à tous les niveaux à ce système qui « enrichit » la province. En faisant ramasser gratuitement par les collectivités locales les tonnes de plastique usagé, en subventionnant les syndicats patronaux à hauteur de 150.000 euros pour que ceux-ci puissent monter des services capables de gérer la « fastidieuse bureaucratie » du recrutement à l'étranger, en captant des fonds de l'Union Européenne destinés à la lutte contre le racisme et la xénophobie pour mettre en place la sélection dans le pays d'origine.

### Quand la précarité devient normalité

Dans la pratique, les travailleuses ayant un contrat d'origine sont en situation de dépendance totale envers leur employeur, on ne leur paye pas leurs heures supplémentaires, ni les jours fériés. Alors qu'elles viennent travailler pendant l'ensemble de la saison, elles ne peuvent revendiquer que 18 jours de travail par mois, et dans la réalité, ce devoir de l'employeur envers ses travailleurs n'est pas plus respecté que les autres. Au début de la saison, certaines ne travaillent que 5 à 10 jours par mois. Elles sont de plus soumises à une période d'essai de deux semaines pendant laquelle elles peuvent être renvoyées dans leurs pays si l'employeur n'est pas satisfait de leur travail, sans que lui, ni son syndicat ne leur paye le billet de retour en bus. Le syndicat agricole qui centralise les offres d'emploi donne le droit aux agriculteurs de choisir ses travailleurs selon leur nationalité : « cette année, mets moi cinq polonaises, et cinq roumaines, mais pas de

marocaines, j'ai que deux maisons, je ne saurai pas où les mettre. » Et toutes ces femmes rentrent elles à la fin de la récolte ? « buenooo, des marocaines qui sont venues l'an dernier, 50% se sont « perdues » (entendre par là qu'elles sont restées en Espagne), et les Roumaines « il est clair que beaucoup d'entre elles finissent dans la prostitution, mais que peut on y faire ? ici, au moins elles travaillent... » [3]

[1] De/vueltas al campo. El trabajo de las mujeres en una agricultura globalizada, Alicia Reigado Olaizola, en ¡Que hace esta Fresa en tu mesa ! la resistencia es fértil, Publidisa, 2006

[2] Guía practica para la contratación de trabajadores en el campo agrario, Coag Huelva, Especial diciembre 2003

[3] Entretien avec un responsable de la Coag



Jean-François Hellio  
Travailleuse roumaine dans les serres de Huelva

## En Italie, 80 000 saisonniers pour l'année 2008

23 janvier 2008 par Cristina

**Chaque année le Gouvernement italien fixe par décret les quotas d'entrée sur le territoire italien des étrangers non communautaires, par pays de provenance et par métier. Le travail saisonnier fait l'objet d'un décret à part. En voici les détails.**

Le Décret du Président du Conseil des Ministres concernant la « programmation transitoire des flux d'entrée des travailleurs extracommunautaires saisonniers sur le territoire de l'Etat pour l'année 2008 »<sup>1</sup> a été publié le 3 janvier 2008.

Le nombre d'entrées est fixé à 80 000 et concerne :

- les étrangers ressortissants des pays suivants : Serbie, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Ex République Yougoslave de Macédoine, Croatie, Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka et Ukraine
- les étrangers ressortissants de pays qui ont souscrit ou qui vont incessamment souscrire des accords de coopération en matière de migrations : Tunisie, Albanie, Maroc, Moldavie et Egypte
- les étrangers titulaires de permis de séjour pour travail saisonnier obtenu dans les années 2005, 2006 ou 2007

### Une procédure totalement informatisée

La publication du décret a été suivie par deux circulaires datées du 18/01/08.

La première, du Ministère de l'Intérieur précise les modalités de la procédure à suivre pour présenter la demande d'embauche. Ce sont les mêmes que celles fixées pour les travailleurs non saisonniers.

Les demandes d'autorisations doivent être présentées uniquement par voie informatique sur le site du ministère de l'intérieur ([www.interno.it](http://www.interno.it))

L'accès au site est ouvert à partir du 28 janvier 2008 et l'envoi des demandes est possible à partir du 1 février 2008.

<sup>1</sup> Voir <http://www.meltingpot.org/IMG/pdf/decretostagionale2008.pdf>

Certaines organisations patronales, ayant conclu un accord avec le ministère de l'Intérieur, peuvent présenter les demandes à la place des employeurs.

### La répartition des quotas par régions

La deuxième circulaire, du Ministère de la solidarité sociale répartit les entrées entre les différentes régions italiennes, en tenant compte notamment des spécificités en termes d'exigence en main d'œuvre des régions et des considérations avancées par les organisations patronales du secteur agricole et du secteur touristique-hôtelier. Les quotas sont ainsi répartis entre les régions et les départements autonomes<sup>2</sup>:

Par exemple :

Emilia Romagna 7.000 : fort secteur touristique et agricole

Campania 9.500 : agriculture et tourisme

Puglia (les Pouilles) 6.500 : fort secteur agricole

5.150 autorisations restent disponibles auprès de la direction régionale de l'immigration et seront attribuées successivement selon les besoins.

### Et que la course commence...

La publication des décrets qui fixent les quotas d'entrées des étrangers est toujours l'objet d'une attente frénétique de la part des employeurs, des étrangers qui veulent se faire embaucher et des syndicats patronaux habilités à envoyer les demandes. En fait, les premières demandes informatiques reçues par le ministère, seront les premières à être traitées.

A peine le décret publié, une course sans merci commence alors pour les étrangers qui espèrent obtenir par ce biais une autorisation d'entrée sur le territoire italien et un permis de séjour, fut-il saisonnier, temporaire et précaire.

<sup>2</sup> Départements qui bénéficient d'une autonomie législative sur un certain nombre de questions, généralement liées à la spécificité du territoire

## Roumanie : Elles savent comment “ça” fonctionne : un système de recrutement à portée de main

10 décembre 2007, par Ana

**A l'autogare Militari, dans la périphérie de Bucarest, première enquête sur le terrain. Objectif : parler avec les femmes qui partent comme travailleuses saisonnières en Andalousie. Le 29, 30 et 1 décembre elles y faisaient la queue pour signer leurs contrats nominatifs.**

La compagnie assurant le transport des femmes jusqu'aux serres de Huelva a ses bureaux sur place et a transformé pour l'occasion la salle d'attente en espace de recrutement. Tout le monde est rassemblé en face de ce bureau provisoire. Ce sont les femmes qui dominent l'assemblée : on crie et on se rue sur les portes parce qu'on n'a pas respecté l'ordre alphabétique de la liste. Ce sont des gens qui habitent en province et sont venus à Bucarest seulement pour signer leurs contrats. Ils signent, ils apprennent la date et l'heure du départ et ils rentrent.

Je commence mon enquête auprès des personnes qui se trouvent en dehors de la foule. Elles sont méfiantes, ont un sourire peureux. J'essaie de faire de mon mieux pour leur donner confiance. On me demande si je suis avec la presse ou avec quelque télévision. On me répond à toutes les questions finalement. Ce sont des femmes qui ont déjà signé, ou qui attendent leur tour, ou des gens qui accompagnent un proche. C'est un même discours pour tous ceux que je questionne : on part pour mieux vivre, on veut avoir des maisons « comme il faut », on veut pouvoir prendre soin des enfants.

En Roumanie il est difficile de trouver du travail. Et lorsqu'on en trouve, c'est mal payé, environ 120 euros pour le salaire minimum. Et le travail en Espagne ? *“C'est dur mais ça vaut la peine d'y aller parce qu'on est bien payé. Pour le même travail, en Roumanie, on aurait reçu un rien comme paiement. Tout ce qui compte c'est que les patrons espagnols respectent les contrats et qu'on perçoive les salaires.”*

Il arrive aussi d'avoir un petit boulot, ici, en Roumanie. Mais sans contrat de travail car on part pour l'Espagne deux fois par an. La première fois pour cinq ou six mois, à partir de janvier jusqu'au moment où la campagne agricole se termine, en juin. La deuxième fois, pour le mois d'octobre, pour “ les plantes ” – les semis. Certains ne cherchent même plus à travailler ici.

Ces gens ne font aucune confiance à l'Etat qu'ils considèrent comme le premier responsable de cette situation de pauvreté et de désespoir qui les pousse à partir.

Ces femmes se déclarent satisfaites des conditions de logement et de vie. *“ C'est vrai qu'on est logées dans des maisons situées dans les champs, mais on a toutes les conditions nécessaires. L'accès à la ville est facile. Toutes les deux semaines on est amenées faire les achats. Si l'on veut sortir, on peut le faire. Mais on ne veut pas sortir, on n'est pas là pour ça, pour gaspiller de l'argent ou pour s'amuser. En général, on est contentes du patron. ”*

Toutes ces femmes ne se posent pas de questions : de toute façon en Roumanie elles croulent aussi sous le travail et en Espagne, elles sont payées quatre fois plus. L'important c'est que le patron paye à temps, les heures supplémentaires y-compris... à la fin, c'est tout ce qui compte.

[1] Lorsqu'on a un contrat nominatif, cela signifie qu'on a déjà fait au moins une saison en Espagne. Le patron de l'année passée renouvelle le contrat saisonnier au nom de son ancienne travailleuse et l'envoie en Roumanie. Cette dernière n'a plus qu'à venir le signer.



Ana Maria Florinca  
Travailleuses venant signer leur contrat à Bucarest pour partir faire la saison de fraise à Huelva (2008)

## **Foggia : l'hébergement des saisonniers prend des allures de ghetto**

21 novembre 2007, par Cristina

**La région des Pouilles a financé la création de plusieurs structures d'hébergement pour les travailleurs migrants saisonniers. On les appelle « alberghi diffusi », ce qui désigne habituellement en Italie des structures touristiques haute de gamme au milieu de la nature. Le premier de ces centres a été inauguré le 17 novembre 2007 à dix km de Foggia. Les autorités locales s'enorgueillissent de leur action, les associations et syndicats approuvent, la presse relaie l'info. Et pourtant, ce centre n'a rien d'un hôtel de luxe, ni d'un lieu d'intégration et d'échanges...il renvoie plutôt l'image d'un ghetto doré perdu au milieu de nulle part.**

Dans la région des Pouilles, au sud-est de l'Italie, des centaines de travailleurs migrants sont employés dans le secteur agricole, en particulier pendant la période estivale des cueillettes de fruits et légumes. Ces travailleurs, originaires principalement d'Europe de l'Est et d'Afrique, sont pour la plupart exploités sur le marché parallèle du travail, régi par la criminalité organisée, dans des conditions très graves de violations des droits humains.

Ce phénomène, connu depuis longtemps par les institutions et organisations locales, a été porté à la connaissance de l'opinion publique italienne et internationale seulement en 2006, à travers le reportage d'un journaliste italien : « Io, schiavo in Puglia » (J'ai été esclave dans les Pouilles) de Fabrizio Gatti. Ce dernier y dénonçait les conditions de vie et de travail « esclavagistes » de centaines de travailleurs migrants exploités dans la cueillette des tomates, l'« or rouge » du département de Foggia, au Nord des Pouilles.

A la suite de la publication de cet article et de ses répercussions, les institutions de la région se sont mobilisées. Parmi les deux initiatives les plus importantes, il y a une loi pour contrer le travail illégal, et un projet de création de trois centres d'hébergement pour travailleurs saisonniers communautaires et extra communautaires employés dans le secteur agricole du département de Foggia.

### **Le premier « Albergo diffuso » ouvre ses portes**

430 000 euros ont été débloqués par la région des Pouilles pour l'ouverture du premier « albergo diffuso », situé quelque part au milieu de la campagne sur la route qui va de Foggia à Manfredonia, dans le nord des Pouilles. Ce centre met à la disposition des travailleurs immigrés, en séjour régulier et avec un contrat de travail, 50 places d'hébergement. Les étrangers doivent monnayer 5 euros pour y passer la nuit et 3 euros pour un repas.

La structure, moderne et fonctionnelle, est dotée d'un réfectoire, d'une salle Internet et d'un cabinet médical. Une permanence juridique sera aussi disponible pour renseigner les étrangers et les accompagner dans leurs démarches administratives.

La cérémonie d'ouverture, très attendue, a vu la participation de nombreuses autorités locales et régionales, ainsi que des représentants des principales associations et syndicats locaux. Dans les discours officiels on n'a pas manqué d'évoquer, parfois avec émotion, l'importance du principe d'intégration des migrants dans une société italienne multiculturelle et la « naturelle aptitude à l'hospitalité » de la région des Pouilles. La nouvelle a fait la une de la presse locale.

### **Des contradictions flagrantes**

Mais il n'est pas nécessaire de creuser beaucoup pour découvrir des contradictions flagrantes.

Tout d'abord la structure a été réalisée dans un endroit isolé et difficile d'accès pour quelqu'un qui ne dispose pas de voiture. Or, si c'est une structure d'accueil qui se veut lieu d'intégration et symbole d'hospitalité, les étrangers logés ici auront pourtant bien peu de contacts avec le monde extérieur, si ce n'est à travers les opérateurs et médiateurs culturels qui y travailleront.

Ensuite, le centre est ouvert seulement aux étrangers en situation régulière, alors que l'idée à la base de sa création était d'offrir sécurité et bonnes conditions de logement aux étrangers exploités dans l'agriculture. Mais on sait bien que les migrants les plus vulnérables sont ceux exploités sur le

marché parallèle du travail et qui, pour la plupart, ne disposent pas d'un titre de séjour, et encore moins d'un contrat de travail.

Des réticences peuvent être avancées aussi quant à la capacité d'accueil : 50 places quand on estime à 6000 les migrants qui arrivent chaque année pour la cueillette de la tomate dans le seul département de Foggia !

### **Une ghettoïsation institutionnalisée**

Certes, nous sommes loin, très loin, des « ghettos » décrits par le journaliste Gatti où les travailleurs saisonniers vivent dans des taudis au milieu des champs, n'ont rien à manger, boivent de l'eau non potable et sont battus, parfois à mort, s'ils osent protester. Et pourtant... On a beau se laisser séduire par les discours enthousiastes des autorités et croire en leur bonne foi, on a beau apprécier la modernité de la structure et louer les services offerts, ce lieu reflète une grande désolation. Les petites maisonnettes en briques rouges, les grilles aux fenêtres, les campagnes désertes qui s'étalent à perte de vue tout autour...

Pour résumer, il s'agit d'un endroit totalement isolé où des étrangers qui travaillent dans les champs alentours, peuvent bénéficier de tous les services sans jamais se déplacer en ville.

Intégration ? Hospitalité ? Je dirais plutôt ségrégation et isolement.

La ghettoïsation des saisonniers agricoles s'institutionnalise, avec l'aval silencieux des associations et des syndicats locaux qui attendent de voir évoluer le projet avant d'en tirer un bilan.



Cristina Brovia  
Inauguration du centre d'hébergement pour les saisonniers à  
Foggia dans les Pouilles.

## Roumanie : L'agriculture toujours en retard

10 février 2008, par Ana

*« Depuis la révolution, on n'a pas cessé de se plaindre du sort du paysan roumain que le communisme avait déformé en lui confisquant la terre et en l'obligeant à vivre en ville pour devenir un travailleur industriel. C'est vrai, le communisme a détruit un mode de vie et n'a rien mis à la place que des injustices et des atrocités. Mais le "paysan roumain" est vivant et il essaie de garder ou de reconstruire la cohérence de son ancien mode de vie, aux prises avec une Autorité qui déclenche désordres après désordres. Ne sachant pas comment appliquer les règles et les procédures (de l'Union Européenne, de l'extérieur), il nous reste la résistance passive (l'inertie) de la sagesse paysanne roumaine déjà éprouvée : on dit comme eux, mais on fait comme nous ... l'Etat aussi le fait. Et en fait, c'est là la farce. »*

Mircea Vasilescu, Țara țăranului român (Le pays du paysan roumain), hebdomadaire Dilema Veche, IIIe année, no. 122, 26 mai 2006

Après les années 90, beaucoup de gens quittaient le milieu rural pour les grandes villes, profitant du fait qu'on y avait enlevé les restrictions de résidence<sup>1</sup>. En même temps, une grande partie de la population urbaine, et particulièrement la population la plus âgée, est retournée dans le milieu rural après avoir repris ses terrains agricoles. Pour les paysans, c'était un moment d'euphorie. Ils retrouvaient leurs terres et pensaient pouvoir vivre de l'agriculture comme avant. Mais après la chute du communisme et des années d'agriculture industrielle collectivisée, on ne pouvait plus revenir à l'agriculture traditionnelle. En même temps, le morcellement des terres et le manque d'argent les empêchait de moderniser leurs exploitations. Pour la plupart, l'agriculture s'est limitée à répondre à la consommation de la famille élargie. L'Etat lui aussi a failli dans sa politique de réforme agricole. Depuis la Révolution, la grande majorité des paysans roumains n'a pas réussi à dépasser ce niveau d'agriculture de subsistance.

Beaucoup se sont vus obligés de vendre leurs terres ou de les donner en métayage, et de vivre de ce petit revenu. Outre les spéculations immobilières nationales, des étrangers achètent également des terrains



Ted Van Der Heide  
Paysans roumains

dans les campagnes roumaines parce que dans leurs pays ils reçoivent une subvention s'ils ont des terrains à l'étranger. Et comme un salaire minimum français ou allemand permet d'acheter 10 hectares de campagne roumaine, pourquoi s'en priver?

Les jeunes, même s'ils ont grandi à la campagne, n'ont plus le désir de travailler en agriculture. Parce que ça ne rapporte pas et parce qu'ils ont perdu le goût de l'investissement temporel qu'exige le travail de la terre, ils cherchent des moyens plus accessibles et plus rapides pour avoir de l'argent. Ceux qui ont travaillé à l'étranger ont vu comment un seul homme peut travailler 200 hectares dans une exploitation mécanisée. Un tel décalage avec la situation locale où l'achat d'un tracteur est mission impossible, à de quoi décourager même les plus motivés.

Les jeunes cherchent ainsi d'autres solutions pour leurs problèmes financiers, et se tournent vers l'étranger pour travailler comme saisonnier. Ils dépensent ce qu'ils gagnent dans la construction ou la modernisation de leur maison, ou en s'achetant une voiture. Et même s'ils ne partent pas travailler à l'étranger, ils quittent les villages pour les villes. Exode rural à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

L'Etat n'a pas réussi à redresser l'agriculture. Officiellement, il essaie de se rendre conforme aux principes de la PAC, selon l'engagement pris lors de l'Adhésion à l'Union Européenne. On a l'agriculture la plus émietlée d'Europe, avec des terrains de moins d'un hectare éparpillés autour des villages. Et ce puzzle devait être cartographié, pour que ces parcelles et les paysans qui les travaillent aient accès aux fonds européens. C'était un travail énorme prévu dans les conditions d'adhésion. L'Etat a dit oui à l'Union Européenne, et a fait comme d'habitude. La terre n'est toujours pas cartographiée et les paysans ont encore à attendre...

---

[1] Au temps de la dictature, on ne pouvait pas choisir sa résidence, elle était réglementée par l'Etat.

## Espagne : Des fraises au gazole

1er février 2008 par Emmanuelle

**On a beau connaître l'expression « mer de plastique » et avoir vu des reportages sur Almería, plonger dans l'univers des serres provoque une sueur froide, et un triste diagnostic : il y a pire que la Beauce.**

Sur plusieurs kilomètres entre Huelva et Palos, les serres de fraises et de framboises s'étendent à perte de vue. Même les vergers de pêcheurs sont plastifiés pour avancer la maturité des fruits. Un paysage lunaire cellophané qui fait penser à un décor de science-fiction. Mais ce qui m'a fait le plus peur en arrivant, c'est le « hors-sol » resté jusqu'à maintenant un concept abstrait... Pour faire connaissance avec mon nouvel environnement, je suis partie marcher dans une forêt de pins derrière le village où je loge. J'me baladais hétéroclite, gambadant au milieu du plastique, quand soudain : ¡ tudieu, à un mètre du sol ! des fraises flottantes ! Toujours les effets de la marie-jeanne andalouse vous dites-vous pour vous rassurer ¡ Que nenni ! Des fraises à un mètre du sol, aussi rouges qu'un mois d'août ensoleillé, et reliées par le bas et le haut à une perfusion identique à celle des hôpitaux. Des fraises malades, peut être ? Non, du tout : des fraises hors-sol...

« Hors-sol » cela signifie qu'on a du sol, mais qu'on ne l'utilise pas, et qu'au dessus on plante les fraises dans des étagères pleines de fibre de noix de coco. Je comprendrais qu'on plante les fraises en l'air parce qu'il n'y a plus de place par terre, mais planter en l'air pour planter en l'air, quel intérêt ? En réalité, ce flottement de quelques fraises nous révèle que ce n'est pas le sol de Huelva qui fournit des fraises ou des framboises à toute l'Europe, il n'est qu'un support. Les serres sont installées sur des sablières, passées chaque année, avant la plantation, au bromure de méthylène afin de les désinfecter. En fait, la terre du coin ou bien une étagère de fibres de noix de coco, dans l'esprit des exploitants de fraises, c'est pareil. Dans ce système agricole le sol n'est plus considéré comme un élément nourricier. Les seuls ingrédients locaux sont l'eau et le soleil, tout le reste vient d'ailleurs : les plants, la main d'œuvre, le plastique, les engrais, les pesticides.

En effet, la fraise de Huelva que vous pourrez trouver dès le mois de janvier dans les étals des supermarchés n'est pas plus espagnole que moi : la variété « Camarosa » a été élaborée dans les laboratoires de l'Université

Californienne de Davis. Chaque campagne de plantation suppose de payer des « royalties » à ses inventeurs, environ 1800 euros par hectare et par an. Semée dans le nord de l'Espagne (dans les pépinières de Castilla y León) en juillet, puis replantées en Andalousie à partir de septembre-octobre, elle sera mangée en France, en Angleterre ou aux Pays-Bas... Les fraises sont donc tout aussi nomades que les 30.000 travailleurs venus des Pays de l'Est, du Maroc ou du Sénégal pour les ramasser.

Et selon les calculs des multinationales de l'agroalimentaire et des centrales de grande distribution, les fraises de Huelva seraient de « l'or rouge ». Je n'ai jamais été douée en mathématiques, mais si on retire à cet or rouge, les coûts de tous les intrants indispensables à ce mode de culture et de commercialisation, que reste-t-il de l'or ? Jugez plutôt : coût en carburant de tous les déplacements (Nord de l'Espagne-Andalousie ; Pays de l'Est/Maroc/Sénégal-Andalousie, Andalousie-Europe du nord), coût du plastique non recyclé, coût des pesticides, coût de la réfrigération pour l'emballage et le transport. Je ne suis pas sûre que l'inventeur de l'expression « or rouge » soit beaucoup plus doué que moi... en mathématiques, j'entends, parce qu'en commerce international, il ne doit sûrement pas être mauvais.



Emmanuelle Hedio  
Culture de fraise hors-sol (hydroponique)

Dans le rapport de deux étudiantes Françaises venues étudier le « système fraisier » de la province de Huelva [1], on peut lire qu'une diminution du prix de la fraise de 15%, ou encore le paiement des journaliers agricoles au même niveau de salaire qu'un ouvrier (46€/jour au lieu de 35€) mettrait de nombreuses petites exploitations en danger. Ce qui signifie que la production locale ne peut exister qu'à deux conditions : d'une part que les prix ne baissent pas (ce qui est peu probable étant donné la dépendance des agriculteurs au marché international) et d'autre part en exploitant sciemment la main d'œuvre participant à la récolte.

Ah, j'allais oublier, les fraises ne sont pas seulement « pesticiées » jusqu'à la moelle, elles sont aussi produites dans des serres qui s'étendent au pied d'un pôle industriel. Huelva est une ville ouvrière, on y raffine le pétrole, fabrique de la peinture, extrait du gaz, produit de l'engrais. Certains soirs, alors que j'habite à dix kilomètres de la raffinerie, l'odeur du gazole envahit tout le village. Alors si jamais en ouvrant une barquette de fraise, loin là bas chez vous, la cuisine se met à sentir la station service, c'est que la fraise aura pris le goût d'un élément omniprésent dans sa production : pétrole des déplacements, pétrole pour fabriquer le plastique des serres, et émanations de la raffinerie.

---

[1] Bergeron Emeline, Darpeix Aurélie, Desarrollo y límites del sistema fresero intensivo en mano de obra del Condado del Litoral, Provincia de Huelva, Andalucía. In forme de fin de estudios, 2004



Jean-François Hellio  
Champ de serres devant raffinerie entre Palos et Mazagon  
(Huelva)

## **Italie : Au nord des Pouilles, les villages invisibles des saisonniers**

26 février 2008, par Cristina

**La coopérative sociale Oasi 2 de Trani sillonne les campagnes des départements de Foggia et Bari à la rencontre des saisonniers dans leurs lieux de vie, dans le cadre d'un projet appelé « les villes invisibles ». J'ai eu l'occasion de voir quelques uns de ces lieux, en participant à l'une des unités mobiles dans les campagnes autour de Foggia. Une expérience forte, laissant place à quelques réflexions.**

### **Trois images**

Sur le territoire de Rignano Garganico, dans le département de Foggia, là où la vaste plaine appelée « il tavoliere » prend fin, et d'où on aperçoit les montagnes du Gargano, on trouve ce que tout le monde appelle désormais « le ghetto ».

Il s'agit d'un terrain assez vaste, auquel on accède par une petite route au milieu des champs, au bout de laquelle se trouve une dizaine de constructions en mauvais état. Il n'y a pas d'eau potable, ni d'électricité. Les habitants du ghetto s'approvisionnent en eau d'irrigation dans un puits qui se trouve au centre du terrain.

Dans cette période de l'année le ghetto est presque vide, mais l'été, pendant la saison de la cueillette de la tomate, environ 500 personnes y trouvent refuge le soir, après le travail dans les champs.

D'autres lieux abritent des étrangers qui y résident de façon stable. C'est le cas d'une petite ferme isolée, toujours dans le territoire de Rignano, où habitent une dizaine de personnes, hommes et femmes originaires de différents pays d'Afrique subsaharienne. Ici il y a de l'eau potable, l'électricité et même une antenne parabolique, mais les conditions de vie restent précaires et la promiscuité importante.

Cette petite communauté vit selon les règles dictées par une dame africaine approchant la cinquantaine, qui parle un italien parfait, et dispose d'un fourgon. Elle est probablement à la fois caporale et proxénète.

Ailleurs, ce sont des bourgades entières qui se sont transformées en véritables villages habités exclusivement par des migrants irréguliers, qui travaillent pour la plupart dans le secteur agroalimentaire.

C'est le cas d'une bourgade au sud de Foggia, pas loin de Stomarella, où résident de façon stable plusieurs dizaines d'étrangers, de différentes nationalités. Ce village est formé par une route de campagne le long de laquelle sont disséminées plusieurs petites maisons délabrées, sans eau potable ni électricité. Il y a des chiens de garde, du linge étalé au soleil, des groupes de personnes qui se promènent.

Comme dans tout village qui se respecte, on trouve aussi un petit café, qui vend des boissons alcoolisées et non, riz, pâtes, légumes en boîte, dentifrice et autres. Dans le bar, deux petites tables, un comptoir improvisé et un téléviseur diffusant une chaîne locale. Quelques clients, noirs et blancs, boivent leurs boissons dehors, au soleil.

### **Différentes typologies d'habitation**

Des endroits comme ceux que j'ai vus et décrits, il en existe des dizaines dans les campagnes de Foggia et dans celles au nord de Bari, chacun avec son organisation, ses codes et ses spécificités.

A travers leur travail de terrain, les opérateurs d'Oasi 2 ont pu identifier trois typologies principales d'habitation :

- la ferme de taille moyenne, habitée par un nombre limité de personnes (une vingtaine au maximum), en général originaires du même pays ou de la même zone géographique. Cette typologie est généralement caractérisée par un niveau de « confort » supérieur aux autres (électricité, eau potable, structure en meilleur état avec portes et fenêtres, etc.) ;
- le hangar ou l'étable, de grande dimension, habité par un grand nombre de personnes, dans des conditions de précarité extrême ;
- la bourgade ou le village, où l'on rencontre plusieurs habitations proches l'une de l'autre, qui abritent des dizaines de personnes. On y trouve souvent des petites activités commerciales pour la vente de boissons et de denrées alimentaires. Dans ce type de bourgade résident fréquemment des étrangers de différentes nationalités et zones géographiques.

## Une invisibilité réelle

Quelle que soit la typologie des habitations, ces lieux sont souvent isolés, cachés, invisibles.

Et cela aussi à cause du fait de la configuration du territoire : toute la région de Foggia et du nord de Bari est une vaste plaine, où les champs s'étalent à perte de vue. Les routes et les constructions se ressemblent toutes à cause d'un manque cruel de point de repères. Il n'y a quasiment pas de petits centres habités, les agriculteurs se concentrent dans des villages assez grands, d'au moins quelques milliers d'habitants. Personne ne passe par ces lieux par hasard, on y rencontre seulement quelques agriculteurs au travail et les migrants.

Il est difficile à repérer ces lieux perdus dans les campagnes. Les opérateurs d'Oasi 2 le savent bien : après un an et demi de travail sur le terrain, leur activité de repérage et de « recensement » des lieux de vie des migrants est loin d'être terminée. De nouveaux lieux sont découverts régulièrement, grâce aux signalements des migrants avec lesquels les opérateurs ont pu créer un rapport de communication et de confiance. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si le projet pour lequel ils travaillent a été appelé « les villes invisibles ».

## Fermer les yeux ou l'invisibilité utile

Mais il ne faut pas non plus se cacher derrière la configuration du territoire et les difficultés de repérage.

Certains de ces lieux sont parfaitement « visibles ».

D'un côté, ils ont acquis une certaine visibilité à niveau national et international à travers le reportage de Gatti<sup>3</sup> et les rapports et les images diffusés par Médecins Sans Frontières<sup>4</sup>. Mais surtout, ils ont toujours eu une visibilité au niveau local : les administrations et les organisations associatives et syndicales connaissent depuis longtemps ce phénomène et les principaux sites où se concentrent les migrants.

La réalité est qu'on ferme les yeux devant cette situation. Pour simplifier, on le fait parce que ces migrants exploités sont indispensables pour l'économie de ces régions, où l'abattement des coûts de production est la seule possibilité de survie pour la plupart des entrepreneurs du secteur agroalimentaire.

<sup>3</sup> Gatti, Fabrizio, "Io, schiavo in Puglia", *L'Espresso*, septembre 2006

<sup>4</sup> Voir le site [www.medicisenzafrontiere.it](http://www.medicisenzafrontiere.it)

De plus, dans ces régions, ce secteur est traditionnellement contrôlé par la criminalité organisée, l'illégalité ayant toujours été la règle, bien avant l'arrivée de la main d'œuvre étrangère.

En même temps, rien n'est organisable au niveau institutionnel pour améliorer les conditions de vie de ces travailleurs migrants, car une grande partie de la politique nationale en matière de migrations est axée sur la lutte contre l'immigration clandestine.

L'administration régionale continue à proposer des mesures de lutte contre le travail irrégulier, louables mais inutiles si elles ne sont pas suivies de contrôles rigoureux des employeurs, et des projets qui visent les travailleurs réguliers disposant d'un contrat de travail, comme celui de l'« [albergo diffuso](#) », tout en sachant pertinemment que l'écrasante majorité des ouvriers agricoles étrangers est employée de façon illégale.

Ici, dans les campagnes de Foggia et dans ces ghettos perdus au milieu du « tavoliere », l'utilitarisme migratoire se mêle aux intérêts de la criminalité organisée et revêt une de ses formes les plus dramatiques. Dans ce contexte, il est difficile d'imaginer des perspectives de changement ou d'amélioration de la situation.

Vous me trouvez pessimiste ? Venez voir ces lieux...

## **Espagne-France : Comment résister à un système pensé pour l'exploitation ?**

5 février 2008 par Emmanuelle

**En Andalousie comme au sud de la France, les agriculteurs des zones intensives de culture maraîchère sous serre recrutent la plupart de leurs travailleurs à l'étranger. Ils s'approvisionnent ainsi en main d'œuvre docile et bon marché en avançant l'alibi officiel d'un besoin de « saisonniers » non couvert par la population locale. Les conditions de travail sous les serres sont désastreuses, et l'action syndicale qui permettrait de défendre ces personnes est difficile à mener. Des syndicats et collectifs nous donnent pourtant des pistes pour inventer des formes de résistance à l'exploitation.**

Les travailleurs étrangers saisonniers sont une aubaine pour les agriculteurs qui les « importent » plusieurs mois chaque année et ne leur renouvellent leurs contrats que si ils rentrent dans leurs pays les mois d'inactivité. En France, des travailleurs du Maroc et de Tunisie font l'aller-retour chaque « saison » depuis 20 ans (plus de 30 ans pour les plus anciens) pour faire tourner les exploitations des Bouches du Rhône. On les appelle les « OMI » parce que c'est l'Office des Migrations Internationales qui se charge de leur introduction. S'ils décident de rester à la fin de leurs contrats, ils deviennent automatiquement sans-papiers. Cette précarité juridique est la clé de leur exploitation.

### **El Ejido comme déclencheur**

En février 2000, les émeutes racistes d'El Ejido révèlent à toute l'Europe la situation vécue par les travailleurs de la mer de plastique d'Almería : un apartheid où les Maghrébins et Africains de l'est travaillant dans les serres sont réduits à leur seule force de travail, exclus des logements et même des bars du centre ville. Le meurtre d'une Espagnole par un Marocain déclenche la folie de la population locale : les maisons et les boutiques des rares étrangers ayant pu s'installer dans le centre sont mises à sac, les journalistes osant s'y aventurer sont agressés. Une flambée de racisme qui réveille toute l'Europe. Ces émeutes sont le déclencheur en France d'une volonté de travailler ensemble pour dénoncer les conditions de travail et de marginalisation (juridique, sociale) faites à ces travailleurs. De nombreuses associations prennent alors conscience des ravages sociaux engendrés par

l'obsession de compétitivité dans l'agriculture productiviste quel que soit l'endroit où elle s'implante : dans le sud de la France naît le CODETRAS, le Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture des Bouches-du-Rhône.

### **Un premier travail de conscientisation : le livre noir des « OMI »**

Pour faire connaître la situation de ces oubliés de l'immigration, le Codetras publie en 2003 un livre noir de l'exploitation des travailleurs étrangers dans l'agriculture du sud. Cela fait dix, vingt, parfois trente ans que ces ouvriers agricoles font l'aller-retour entre la France et le Maroc ou la Tunisie. Leurs conditions de travail sont catastrophiques, on leur paye rarement leurs heures supplémentaires, les dimanches et les jours fériés. Durant leurs contrats, six mois souvent prolongés à huit, ils participent à tous les travaux de la ferme, et sont payés au Smic agricole sans que leur ancienneté ne soit jamais prise en compte. Certains sont logés dans des logements insalubres. Parfois on déduit de leur salaire, le coût du logement et la prime que l'employeur paye à l'OMI pour chaque contrat. Contre cette exploitation, aucune revendication possible puisque toute protestation implique le non renouvellement du contrat à la saison suivante. Ils ne peuvent prétendre à travailler dans un autre secteur ou pour un autre employeur parce que malgré leur ancienneté, ils n'ont aucun droit durable au séjour. Sur leurs contrats on peut lire le tampon attestant qu'ils sont docilement rentrés les mois d'hiver, quand on n'avait pas besoin d'eux : « Vu au retour à la mission de l'OMI le (...) »

### **La clé de l'exploitation : un droit au séjour dépendant du contrat de travail**

L'exploitation de ces travailleurs est la conséquence logique et un des ingrédients essentiels des cultures sous serre. Les agriculteurs soumis à la concurrence internationale et aux pressions de la grande distribution sont incités à baisser les prix de production, et le coût de la main d'œuvre est l'une des seules variables d'ajustement sur laquelle ils ont du pouvoir. Ils mettent donc en place des pratiques de précarisation et d'érosion du droit du travail pour rester rentables. Pour s'assurer la dépendance des travailleurs, les politiques européennes libéralisent le marché international de main d'œuvre (en créant des normes juridiques permettant de recruter à

l'étranger) tout en renforçant le contrôle policier de la liberté de circulation et du séjour des étrangers. En effet, il s'agit de s'assurer que les travailleurs importés pour travailler pendant une période donnée dans l'agriculture locale, n'ait pas d'accès à d'autres branches du marché du travail moins pénible, et à un droit au séjour indépendant de leur contrat qui leur permettrait de s'émanciper du pouvoir de leur employeur. Le système assure aux employeurs une fidélité et une docilité sans faille de leurs ouvriers. Et les pouvoirs publics y trouvent également leur compte ou du moins n'y voient pas d'inconvénients dans la mesure où cette main d'œuvre sommée chaque année de rentrer au pays ne représente pas une nouvelle population à intégrer. Comme le note Hervé Gouyer, juriste du CODETRAS : « *la subordination et la dépendance sont telles qu'elles garantissent à l'avance contre toute velléité individuelle ou collective de rompre avec ce système. En effet, les deux formes de résistance que de tels ouvriers pourraient éventuellement développer à l'exploitation sans frein dont ils font l'objet, à savoir changer de patron ou de travail et se syndiquer, sont annihilées dès l'origine.* » Il y a peu le saisonnier devait demander un certificat de liberté au patron pour pouvoir travailler pour un autre employeur la saison suivante.

### "Le profil adéquat à la fraise"

A Huelva en Andalousie, où sont produites la grande majorité des fraises exportées en Europe, on s'assure également de faire venir des travailleurs dont on maîtrise la mobilité. Après avoir recruté pendant plus de cinq ans en Pologne et en Roumanie, les syndicats qui organisent le recrutement à l'étranger se tournent désormais vers l'Ukraine parce que « (...) *ce pays n'est pas dans l'Union Européenne, et qu'il n'a pas pour le moment de possibilité d'y entrer.* » En s'assurant le contrôle de la mobilité des travailleurs, le recrutement d'origine permet d'avoir à disposition des travailleurs aussi soumis que l'étaient auparavant les travailleurs sans papiers, mais de façon légale. D'ailleurs, dans cette province, le recrutement d'origine a été mis en place lorsque les journaliers originaires du Maghreb et d'Afrique de l'Est, qui représentaient l'essentiel de la main d'œuvre, sont devenus un peu trop revendicatifs. En 2001 et 2002, des mobilisations, grèves, et occupations révèlent leur détermination. Devant cette situation, les grandes coopératives locales décident de recruter dans les pays de l'Est, des femmes qu'ils supposent plus dociles. Aujourd'hui, ils semblent souffrir d'une sorte d'amnésie collective et expliquent à qui

veut l'entendre que le recrutement d'origine a été mis en place du fait d'un manque de main d'œuvre, et qu'ils sélectionnent des femmes parce que « *de façon générale, ce sont toujours des femmes qui ont fait le travail de la fraise.* »

### Quelle résistance inventer ?

Pour améliorer les conditions de travail de ces ouvriers précaires qui n'ont souvent d'autres choix que de consentir à leur exploitation étant donné le différentiel de salaire entre leur pays d'origine et le pays où ils travaillent, quelle stratégie mettre en place ? L'isolement et la mise sous dépendance de ces travailleurs pourraient être rompus par la participation des syndicats des pays d'origine dans ce recrutement, comme le revendiquait Diamantino, un des fondateurs du SOC, à l'époque où les andalous vivaient la même situation pendant les vendanges en France. Le Codetras a lui développé un volet juridique : l'accompagnement des ouvriers dans les tribunaux et l'implication directe dans leur défense. Ce travail est fait tout particulièrement auprès d'ouvriers « libérés », ceux qui ne travaillent plus dans l'agriculture ou ont obtenu un droit au séjour et au travail. Ces derniers ne dépendent plus de leur patron et peuvent porter plainte sans mettre en danger leur présence sur le territoire ou le renouvellement de leur contrat. Mais la meilleure remise en cause du système reste d'obtenir pour ces travailleurs un droit au séjour illimité et non conditionné par le travail.

### Y'a plus d'saison »... mais y'a des saisonniers : cherchez l'erreur

Aujourd'hui dans bien des cultures, et tout particulièrement les cultures sous serre espagnoles et françaises : celles précisément qui importent les « saisonniers » étrangers, le terme de saison n'a plus tellement de raison d'être puisque dans des environnements sous serres, complètement maîtrisés (ou du moins maîtrisables par l'homme), il n'y a plus de saisons. On peut aujourd'hui manger des fraises en janvier, des tomates et des oranges toute l'année. La recherche sur les fruits à noyaux (abricots, pêches, cerises) tend elle aussi à étendre les périodes de production tout en adaptant les fruits aux besoins de la commercialisation : conservation et résistance au transport, et qualité de la présentation (aspect de la peau...). On déverdit les agrumes pour pouvoir les commercialiser plus tôt, on « dessaisonne » les chèvres ou les brebis pour avoir du lait donc du

fromage toute l'année. A Huelva, la fraise est plantée en octobre et ramassée jusqu'en juin, la framboise est produite toute l'année, et les contrats d'origine peuvent aller jusqu'à neuf mois. A Almería, le laboratoire européen de production de la tomate en plastique (vous savez, celle avec laquelle on peut jouer au bowling et qui quand on la coupe, craque à peu près autant qu'une baguette) les employeurs commencent à faire pression pour pouvoir signer des contrats d'origine pour les 12 mois de l'année... Quelles saisons font donc aujourd'hui nos saisonniers ? Aucune, le statut de saisonnier n'est que l'apparence juridique qu'on donne à des emplois en réalité permanents, afin de maintenir ces travailleurs sous dépendance.

C'est l'argumentation principale du CODETRAS qui a lancé cette année une bataille juridique pour faire reconnaître un droit au séjour stable pour les travailleurs « OMI » dans l'agriculture. L'objectif est de remettre en cause la catégorie juridique de saisonnier et au-delà de cette dernière, de dénoncer la logique migratoire actuelle de l'immigration choisie qui réduit les étrangers venant chez nous à leur compétence ou force physique de travail sans qu'ils n'aient aucun droit à l'installation. La condamnation à une existence partielle, réduite au temps et à la quantité de travail fournis, où les droits de l'homme n'existent pas : un système qui présente les traits de l'esclavage.

### Un premier pas vers la reconnaissance

La première victoire du CODETRAS, c'est la décision du Tribunal administratif de Marseille en date du 8 février 2007, de délivrer à Aït Baloua, saisonnier depuis vingt trois ans dans la même exploitation des Bouches du Rhône, un titre de séjour de dix ans au motif que « *M. AÏT BALOUA a, de la saison 1983-1984 à la saison 2004-2005, été employé sur la même exploitation agricole sous couvert de contrats d'introduction de travailleur saisonnier tels que prévus par les dispositions [...] du code du travail d'une durée initiale de quatre mois ; que, toutefois, ces contrats ont été constamment et de manière régulière portés à huit mois en application des mêmes dispositions du code du travail qui n'ouvrent pourtant cette possibilité qu'à titre exceptionnel et conditionnel ; que dans ces circonstances, si M. AÏT BALOUA était forcé de rentrer au Maroc chaque année, durant 22 ans, pour quatre mois, ce n'était que pour respecter l'apparence juridique que son employeur et l'administration*

*avaient entendu donner à son embauche et à son séjour sur le territoire français (...) alors qu'il était en réalité un travailleur permanent car occupant un emploi permanent : qu'ainsi, M. AÏT BALOUA doit être regardé comme résidant en France en situation régulière, et à titre habituel, depuis plus de dix ans »* Aït Baloua n'est pas un cas isolé et cette décision judiciaire illustre bien le fait que le rôle des contrats « OMI » souscrits depuis vingt ans n'était pas de fournir une main d'œuvre saisonnière et introuvable localement, mais d'approvisionner l'agriculture provençale en travailleurs précaires et exploitables. Aux dernières nouvelles, la Cour d'appel est revenue en arrière en retirant ce droit à une carte de séjour durable pour les deux saisonniers concernés. Le CODETRAS en conclut que pour un juge de mauvaise foi, une vie d'ouvrier ne vaut rien. M Aït Baloua compte bien poursuivre son combat devant le Conseil d'Etat. Plusieurs centaines d'ouvriers ont engagé une procédure similaire et certains d'entre eux ont saisi la Halde sur le caractère discriminatoire des restrictions imposées par le statut de saisonnier.



## **Italie : Les saisonniers comme victimes de la traite : un autre point de vue pour un autre combat**

26 février 2008, par Cristina

**Pendant la durée de mon stage, j'ai suivi avec intérêt les actions en justice menées par le Codetras dans les Bouches du Rhône (voir [www.codetras.org](http://www.codetras.org)), ainsi que le travail d'Emmanuelle avec le syndicat SOC en Andalousie. Mais quand, comme dans les Pouilles, en Italie du sud, l'écrasante majorité des saisonniers est employée de façon illégale sous le contrôle de la criminalité organisée, le raisonnement juridique perd son sens et la lutte syndicale devient difficile. Quel type d'action envisager alors ?**

### **Quand l'illégalité est la règle...**

Dans son rapport publié en janvier 2008, Médecins sans Frontières estime que 90% des saisonniers étrangers dans le sud de l'Italie travaille sans contrat de travail [1]. Une grande majorité d'entre eux ne possède pas de titre de séjour. Ces données, bien que difficilement vérifiables, sont considérées proches de la réalité par la plupart des organisations locales.

Travail souterrain et exploitation : dans cette région il s'agit d'une réalité enracinée, qui touchait, avant l'arrivée massive de main d'œuvre étrangère, les franges les plus défavorisées de la population italienne, en particulier des femmes issues du milieu rural.

Depuis des dizaines d'années, le secteur agricole en Italie du sud est contrôlé par la criminalité organisée et géré à travers le système du « caporalato ». Le « caporale » peut être défini comme un intermédiaire entre les ouvriers et les employeurs, qui organise et contrôle la main d'œuvre et le rythme du travail. C'est lui qui sélectionne les travailleurs, négocie les salaires, et transporte les ouvriers sur les lieux de travail. De ces activités il tire tout son pouvoir, qu'il exerce souvent à travers des intimidations et violences en tout genre.

Le système du caporalato, qui permet de garder une main d'œuvre toujours soumise et d'abattre les coûts de production, alimenterait un business d'environ 25 milliards d'euros chaque année et permettrait aux entreprises agroalimentaires de la région de maintenir leur compétitivité sur le marché

international. Pour cette raison, ce système serait plus ou moins toléré par la population locale et par les institutions [2].

### **....quelle place pour la lutte juridique et syndicale ?**

Dans ce contexte, il est difficile d'imaginer la mise en œuvre d'une quelconque stratégie de lutte juridique et syndicale qui vise au rétablissement de l'état de droit des travailleurs.

D'une part, les ouvriers qui bénéficient d'un contrat de travail régulier, se livrent rarement à des revendications par peur de se voir licencier ou de ne pas voir leur contrat renouvelé l'année suivante, selon des mécanismes similaires à ceux qui se produisent dans les Bouches du Rhône en France ou en Andalousie.

Par ailleurs, bien que les heures de travail déclarées ne correspondent souvent pas à celles effectuées, et si les lieux de vie ne sont pas conformes aux critères de la loi, les travailleurs titulaires d'un contrat restent privilégiés dans un contexte où la négation des principaux droits humains est devenue la règle.

D'autre part, s'agissant de l'autre catégorie de travailleurs, la peur, la soumission, l'éloignement des centres habités, la fatigue, la précarité extrême rendent difficile tout contact de la part des organisations associatives et syndicales.

Quand bien même cela est possible, dans le cas de structures qui arrivent, malgré tout, à faire un travail sur le terrain, le choix de la stratégie à adopter n'est pas exempt de difficultés. Il faut faire face à l'illégalité la plus totale, à la résignation des migrants, à la dangerosité d'un système d'exploitation qui ne sont pas prêts de disparaître.

### **Les saisonniers, victimes d'exploitation**

Les conditions de vie et de travail de la plupart des saisonniers employés illégalement dans cette région dans le secteur agricole sont tellement dramatiques qu'on ne peut pas parler « simplement » de violation du droit du travail ou d'emploi souterrain.

Certaines organisations partent donc d'un autre point de vue, en considérant ces travailleurs migrants comme des victimes de la traite des êtres humains.

C'est le cas d' Oasi 2, une structure associative qui réalise dans la région du nord des Pouilles un véritable travail de terrain dans les campagnes dans le cadre d'un projet de lutte contre la traite des êtres humains, projet appelé « Le città invisibili » (Les villes invisibles).

Toutes les semaines une unité mobile sillonne les campagnes des départements de Foggia et Bari à la rencontre des migrants, dans le but d'établir un contact avec certains d'entre eux, les sensibiliser sur leurs droits, et faire savoir à ceux qui demandent de l'aide que la loi peut les protéger en tant que victimes de l'exploitation.

### **Un titre de séjour pour « protection sociale »**

En effet, l'article 18 du texte unique sur l'immigration prévoit la délivrance d'un titre de séjour pour « protection sociale » en cas de situations de violence ou de grave exploitation envers un étranger, caractérisées par des menaces concrètes à son intégrité.

Ce permis de séjour doit permettre à l'étranger de se soustraire à la violence et aux conditionnements de l'organisation criminelle dont il a été victime, notamment grâce à la participation à un programme d'assistance et d'intégration sociale.

Le titre de séjour délivré a une durée de six mois renouvelable pour un an, et peut être converti en permis pour études ou pour travail, dans le cas où l'étranger serait inscrit dans un établissement pour y suivre des études ou serait titulaire d'un contrat de travail.

### **Une bonne loi pas suffisamment appliquée**

Cet article de loi est considéré comme l'un des meilleurs au monde dans le domaine de la lutte contre la traite, [3] car il reconnaît le statut de victime sans prévoir de contrepartie. En somme, si l'étranger arrive à prouver sa condition de victime, il pourra prétendre au titre de séjour sans obligation de dénoncer l'exploitant. En même temps, cet article prévoit de fortes actions de lutte contre la traite à partir des déclarations des victimes.

En pratique, l'article 18 a été bien appliqué mais seulement concernant l'exploitation sexuelle. Son application à l'exploitation par le travail fait débat. De nombreuses associations, telles que le Gruppo Abele, l'Asgi et la coordination contre la traite de la Caritas, estiment que cela est tout à fait possible et juridiquement valable.

En effet, même si la limite entre travail souterrain et exploitation n'est pas toujours claire, on peut identifier certains critères qui correspondent à la définition de l'exploitation prévue par l'article 18, notamment le confinement sur le lieu de travail, la privation des papiers de la part de l'employeur, les menaces et violences qui contribuent à maintenir le travailleur dans un état de forte soumission, le salaire très réduit, les horaires de travail exténuants, le racisme, l'interdiction de quitter le lieu de travail...

Une application massive de l'article 18 au domaine du travail pourrait être un premier pas vers la reconnaissance des droits de centaines de travailleurs exploités, et ce pas uniquement dans le secteur agricole.

---

[1] Medici Senza Frontiere, "Una stagione all'inferno. Rapporto sulle condizioni degli immigrati impiegati in agricoltura nelle regioni del sud Italia", gennaio 2008. Le rapport est disponible sur le site [www.medicisenzafrentiere.it](http://www.medicisenzafrentiere.it)

[2] Bascietto, Giuseppe, "La merce del caporale", in Narcomafie, février 2002

[3] Voir, parmi d'autres, Da Pra Pocchiesa, Mirta, "La legge c'è, basta applicarla", in Narcomafie, juin 2007, pages 52-55

# Témoignages de saisonnières

n

**« Ici, tu es là pour travailler, travailler et travailler, c'est tout. »**

Propos recueillis par Emmanuelle

**M. est Polonaise. Elle a fait deux fois la saison de la fraise en Espagne avec des contrats d'origine. Après une grève, le patron a refusé de lui renouveler son contrat.**

« Je suis venue pour la première fois en 2004, de mars à septembre pour faire la saison. Quand tu arrives en Espagne, les agriculteurs viennent à la Coopérative, disent « il m'en faut dix » et pour te choisir ils regardent comment tu es physiquement. Mon chef est venue avec deux Polonaises pour qu'elles lui disent quelles femmes prendre. C'était bizarre, je n'avais jamais vu ça dans ma vie, nous étions comme... des animaux, à vendre.

Ici, tu es là pour travailler, travailler et travailler, c'est tout. Tu n'as rien à dire, tu ne peux pas avoir de copain ou sortir, quand nous le faisons c'était en secret. Le chef contrôlait ta vie, ta façon de travailler, où tu allais, comment tu t'habillais, il voulait tout contrôler, tout, comme si tu étais sa propriété. Si une fille lui plaisait, il voulait se la garder pour lui. Ici, les chefs disent « si tu ne couches pas avec moi tu t'en vas, cette nuit, je dors avec toi. » Dans les champs, on travaille tous les jours, du lundi au dimanche, et on fait des heures supplémentaires non payées, une deux ou trois selon le temps et la maturité des fraises. Quand la campagne commence vraiment, il n'y a pas de jours de congé. Et ça peut durer deux mois. Si tu t'arrêtes un jour, ils te disent: « tu ne travailleras pas pendant trois jours », c'est comme ça qu'ils punissent. Si tu es malade ou si tu fais

tu ne peux pas porter plus que ta force. On prend déjà quatre caisses de bois qui pèsent deux kilos et demi, ça fait dix kilos.

Tous les jours le patron ajoutait une heure, une heure et demi, deux heures ; tu es fatiguée, personne ne peut faire autant d'heures. Un jour nous avons fait grève, mais cette grève était comme ça : on a travaillé normalement : sept heures et nous sommes sorties des champs. C'est pour ça qu'il ne nous a pas renouvelé les contrats l'année suivante.

Les chefs se comportent très mal avec les femmes, ils ne les respectent pas. Ils font du chantage et profitent de leurs corps, c'est quelque chose que j'ai beaucoup entendu, et ça doit changer. Il faut le dire quelque part, à la radio à la télé, où que ce soit, pour que ça cesse. On les humilie et elles doivent le faire parce qu'en Pologne, elles ont des enfants, ou parce qu'elles sont dans des situations difficiles et elles ne peuvent perdre leur travail.

Je veux que quelqu'un contrôle, qu'ils aillent dans les champs, qu'ils fassent un bureau ou payent quelqu'un qui visite les fermes et voie. Quand tu protestes, ils te disent : « *tu ne connais pas tes droits* », et les filles pensent que c'est comme ça. J'ai voulu porter plainte et qu'ils me remboursent tout l'argent des heures supplémentaires, du samedi, du dimanche, mais personne ne m'a soutenue. Si elles témoignaient le chef ne les invitait pas pour la prochaine saison. »

## Des campagnes au syndicat : Magda raconte son histoire...

Propos recueillis par Cristina

**Magda est polonaise. Elle avait 21 ans lorsqu'elle est arrivée à Foggia, en 2001, avant l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne. Elle est venue travailler en Italie le temps d'une saison. Celle de la tomate. C'était l'occasion de vivre une aventure et de gagner un peu d'argent. Mais les choses ont pris une tournure qu'elle n'avait pas prévue...**

« Je suis arrivée à Foggia avec ma sœur pour un travail saisonnier. C'est un ami polonais qui nous l'avait trouvé. On ne s'attendait absolument pas à ce que nous avons vécu. Nous sommes arrivées à la gare avec un bus d'une agence de voyage polonaise. Notre ami était censé nous attendre, mais quand nous sommes arrivées, il n'était pas là. Un peu plus tard, un garçon polonais nous a abordées. Il connaissait nos prénoms. C'est lui qui nous a conduites sur le lieu de travail. La nuit était déjà tombée, on ne voyait rien, mais la première chose que j'ai remarqué, c'est qu'il n'y avait rien tout autour. Seulement des champs. Il nous a emmenées dans une baraque. Il y avait une seule pièce avec trois lits, un coin cuisine, mais sans toilettes et sans salle de bains. Nous étions quatre à dormir là : le garçon de la gare, un autre garçon polonais, ma sœur et moi. Le lendemain nous avons commencé à travailler. Je pensais avoir à faire la cueillette des tomates, mais la saison était déjà terminée. Ils nous ont mises à nettoyer les champs et puis à traiter les artichauts et les vignes au pesticide. Le propriétaire travaillait avec nous, et son fils aussi.

Ils faisaient les courses pour nous, tous les quinze jours. C'était des pâtes, des pommes de terre, du pain, parfois des saucisses et du fromage. Au bout de trois semaines, j'avais déjà perdu beaucoup de poids. Une seule fois, on nous a emmenées au village. Je ne me rendais pas compte de l'endroit où on était. Je serais incapable d'y retourner.

Après le premier mois de travail, nous avons demandé à être payées, mais le propriétaire nous a dit qu'il nous paierait à la fin des trois mois qu'on devait faire. Le garçon polonais de la gare, nous a dit que c'était normal. Je lui ai fait confiance. Je ne comprenais pas l'italien.

Et puis le fils du propriétaire a commencé à faire des avances à ma sœur. C'était un porc... Nous étions là depuis deux mois, il nous a emmenées à la

plage pour faire le gentil. Toutes les deux. La fois suivante, il a voulu emmener ma sœur toute seule. J'ai pas voulu qu'elle y aille. Il s'est vraiment fâché. Un des garçons polonais de la baraque nous a défendues. Ils se sont battus. On s'est fait viré tous les trois sans être payés. »

Sept ans ont passé. Cette aventure qui avait si mal tourné s'est finalement bien terminée. Magda vit aujourd'hui à Foggia, elle est mariée, a deux petites filles et travaille au sein de la Confédération Générale Italienne du Travail, au service des étrangers. Son avenir, elle le voit en Italie. Parfois il lui arrive de penser à ce qu'elle a vécu...

« Maintenant, j'ai une famille à moi ici. Ma sœur aussi s'est mariée avec un italien. Ils ont deux enfants et un troisième en route. Ma mère et une petite sœur sont venues elles aussi vivre à Foggia. Toute notre famille se retrouve ici, en Italie.

Je n'aurais jamais cru rester vivre ici lorsque je suis venue en 2001. Je pensais juste vivre une aventure. Quand j'y réfléchis aujourd'hui, je me demande comment j'ai pu être naïve à ce point. Parfois, avec ma sœur, on se souvient de cette période, et on se demande ce qu'on pouvait avoir dans la tête. Nous ne pensions pas qu'il pouvait nous arriver quelque chose. Aujourd'hui, on se dit que finalement, on a quand même eu de la chance. Quand on voit ce qui arrive à d'autres gens, quand on pense à toutes ces personnes qui ont disparues... »



# Avant le départ...

## Rencontre avec... Ana

29 octobre 2007

**Ana, 23 ans, est Roumaine et vient d'achever des études en Lettres. Elle est venue en France pour la formation d'Échanges et Partenariats et va rentrer en Roumanie pour continuer sa mission sur l'agriculture et la migration saisonnière.**

### Quelques mots sur ton parcours ?

J'ai 23 ans et je viens de Transylvanie, de la ville de Cluj-Napoca. J'ai fini des études en Lettres et j'ai eu mon diplôme en Littérature Française. Donc, pas de croisement véritable avec des sujets comme migration et agriculture...

### Alors, commentes-tu arrivée à connaître ce projet ?

Cet été j'ai participé comme volontaire à un festival à Rosia Montana dans le cadre de la campagne *Sauvez Rosia Montana !* Durant le festival, j'ai rencontré la coordinatrice de Inf'OGM Roumanie que je connaissais déjà depuis quelque temps dans le cadre des ONG de Cluj. Je lui ai dit que je venais de finir avec la vie étudiante et que pour l'instant je cherchais un emploi. Elle m'a rappelée quelques semaines plus tard en me disant qu'ils avaient besoin de quelqu'un qui parlait français. Elle m'a fait une courte présentation du programme Échanges et Partenariats et du projet en Roumanie. Je dois avouer qu'elle n'a pas eu une réponse affirmative instantanée de ma part. J'ai eu besoin de réfléchir un peu parce que ce n'était pas mon domaine et en plus, j'avais déjà trouvé du travail. Ce qui m'a fait accepter c'était justement la nouveauté que le projet représentait pour moi et ses racines dans l'actualité roumaine. Le côté financier aussi a eu un poids dans cette prise de décision, car en Roumanie, une bourse pareille dépasse les attentes de tout jeune ayant fini des études en philologie.

### Explique-nous en quoi consiste ce projet.

Le nom du projet est *Agriculture et emploi saisonnier - un défi pour la construction européenne*. Alors, je vais rentrer en Roumanie pour une mission de 18 semaines. Mon quartier général va se trouver à Cluj-Napoca, mais la mission en-soi se déroulera dans le milieu urbain ou rural, selon le cas. C'est un travail d'exploration et en même temps de renforcement des contacts avec différentes organisations, syndicats, associations, personnes intéressés par les problèmes de la migration, surtout celle saisonnière, et de l'affaiblissement des campagnes roumaines. Un certain manque d'organisation de la société civile rend difficile la communication entre ces différentes parties. En fait, le dialogue s'avère être en quelque sorte assez timide, voire parfois atteint par une surprenante indifférence.

Un des résultats de la mission sera la production d'un kit pédagogique, un outil aidant à structurer les contacts et les échanges d'information sur tous les niveaux – économiques, juridiques, sociaux, entre les différents acteurs et réseaux européens qui prennent part à ce programme et tous ceux intéressés. Ce qui est important c'est d'assurer la durabilité et l'efficacité des liens créés.

### Quels sont donc tes structures d'envoi et d'accueil ?

En France, ma structure de départ est la Confédération paysanne. C'est un syndicat agricole important qui travaille sur plusieurs thématiques : agriculture paysanne, biodiversité, droit au métier, au travail. En Roumanie, la Fédération nationale d'agriculture écologique (FNAE) est ma structure d'accueil. Ce projet mis en œuvre sous la tutelle du réseau EP/IPAM s'inscrit dans le programme *Europe Solidaire* réunissant syndicats agricoles, organisations de solidarité internationale, de défense de l'environnement et associations de défense des droits.

### Quelles sont tes attentes ?

Ce que je veux surtout c'est de mener à bonne fin ma mission et de trouver de vraies voies de dialogue entre tous ceux envisagés.

## **Rencontre avec... Cristina**

29 octobre 2007

**Cristina, 26 ans, part en Italie, plus précisément dans les Pouilles, pour y étudier le statut des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture intensive.**

### **Peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Je suis italienne et je vis depuis quelques années entre la France et l'Italie. Je viens de terminer mes études. J'ai une formation en langues étrangères et en sociologie, avec spécialisation en migrations et relations interethniques. J'ai eu plusieurs expériences dans le milieu associatif, toujours dans le domaine des migrations et des droits des étrangers. Que dire d'autre ? J'aime voyager et vivre de nouvelles expériences, c'est pour cela aussi que je suis là.

### **Quelles sont tes structures de départ et d'accueil ?**

Je pars avec le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), que je connaissais déjà car c'est au sein de cette association que j'ai réalisé mon stage de fin d'études. C'est aussi au Gisti que j'ai connu le programme d'échanges et partenariats, à travers la rencontre d'anciens volontaires. Le projet sur lequel je vais travailler concerne le statut des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture intensive et est réalisé en collaboration avec la Confédération paysanne. En Italie je serai accueillie dans une association du réseau ARCI (Association récréative et culturelle italienne) à Foggia, dans les Pouilles, qui est une région d'agriculture intensive.

### **En quoi consiste plus précisément ta mission ?**

Ma mission est plutôt exploratoire, parce qu'il n'y a pas beaucoup de travail qui a été fait sur les saisonniers dans l'agriculture intensive dans le sud de l'Italie. Je vais donc essayer dans un premier temps de faire le point sur le statut des travailleurs saisonniers en Italie, et de faire une comparaison avec la France. Une autre partie fondamentale de ma mission sera d'établir des contacts avec d'autres associations et syndicats italiens sensibles à cette question et de favoriser l'échange d'informations et de

savoir-faire. Je serai aussi étroitement en contact avec Ana et Emmanuelle, qui vont travailler au sein de ce programme sur la même thématique, respectivement en Roumanie et en Andalousie.

### **A ton avis, que va t'apporter cette expérience ?**

Je pense que je vais beaucoup apprendre en termes de connaissances et de pratique professionnelle. Ce qui est bien, au-delà de ma propre mission et du souci de professionnalisation, c'est que je pourrai en même temps m'enrichir des expériences des autres participants au programme.

### **As-tu des projets pour la suite ?**

Pour l'instant je suis complètement absorbée par cette nouvelle expérience ! Je n'ai pas encore véritablement pensé à ce que je ferai après. L'idée c'est un peu, justement, de trouver de nouveaux projets et de « créer une suite » à travers cette expérience.

## Rencontre avec... Emmanuelle

1er novembre 2007

**Emmanuelle a 24 ans, elle part à Huelva en Andalousie au Soc, un syndicat de travailleurs agricoles sur la thématique "travailleurs migrants saisonniers".**

### D'où viens-tu ?

Je suis originaire de la Brenne dans la région centre de la France. J'ai ensuite été à Grenoble où j'ai suivi des études à Sciences-Po. Dans cette ville, j'ai fait la plongée dans un Restaurant Universitaire pour financer mes études. Ca a été l'occasion de découvrir la condition des étudiants étrangers, et j'ai par la suite fait un mémoire sur ces étudiants, leurs trajectoires, leur volonté de partir ou de rester, constatant au cours des entretiens que leur installation définitive en France est devenue quasiment impossible avec les nouvelles dispositions législatives extrêmement restrictives. Dans le même temps, j'ai participé au projet d'une mutuelle grenobloise qui proposait des logements à Echirolles (dans une banlieue grenobloise) à des étudiants en contrepartie de soutien scolaire dans le quartier. Ca a été pour moi une occasion de me rendre en banlieue, de rencontrer les habitants et cet espace urbain à part que je ne connaissais pas.

### C'est la première fois que tu pars à l'étranger pour plusieurs mois ?

Non j'ai passé ma dernière année de Sciences Po en Erasmus, à Grenade en Andalousie. En parallèle des cours, j'étais bénévole à Granada Acoge. On a fait toute l'année des activités d'animation pour les jeunes et à la fin de l'année, organisé une olympiade interculturelle avec tous les jeunes de la ville. En revenant en France, je me suis inscrite dans un Master de recherche sur les migrations internationales. Mon mémoire sur les étudiants étrangers et leurs stratégies pour rester m'avait ouvert des perspectives que je n'avais pas eu le temps d'approfondir. J'ai donc passé une année à étudier le phénomène du mariage pour les papiers, avec le souci de montrer que ces mariages étaient la dernière alternative laissée à des étrangers aux statuts juridiques précaires (sans-papiers, étudiants). Cela posé, j'ai essayé de comprendre ce qu'impliquaient ces mariages « forcés » sur des projets migratoires.

## Comment as-tu connu Echanges et Partenariats ?

A la fin du Master, je cherchais à faire un stage. Je suis tombée sur le site d'Echanges et Partenariats en début d'année 2006, et dès lors, j'ai attendu qu'une nouvelle promotion soit lancée, avec l'espoir de pouvoir partir à nouveau. Le projet agriculture intensive et travailleurs migrants m'a d'autant plus intéressée qu'il me permettait d'élargir le champ de réflexion en y ajoutant la thématique agricole.

### Quelle est ta mission ?

Je pars, comme toi et Cristina, dans le cadre du projet sur l'agriculture intensive et les migrations saisonnières monté par la Confédération Paysanne en partenariat avec Amorces, le Gisti et d'autres associations et syndicats européens. Cristina part en Italie dans les Pouilles, une zone d'agriculture intensive de tomates, Ana part en Roumanie, et moi en Andalousie, à Huelva dans une région de culture sous serre de fraises. Je suis accueillie par le Soc (Sindicato obrero del campo), un syndicat travaillant à la défense des droits des ouvriers agricoles, dans une zone où la main d'œuvre est considérée comme le levier de baisse des coûts de production. Les exploitants cherchent donc à recruter au prix le plus bas, ce qui provoque d'importantes migrations saisonnières : maghrébins, roumains... Pour le moment, ma mission s'articule autour de trois axes :

- Outiller la confédération paysanne sur ce sujet afin qu'elle ait des arguments pour dénoncer l'agriculture intensive et ses méfaits sur l'environnement et le développement d'une forme d'esclavage dans ce secteur. Comprendre comment politique agricole et politique migratoire européennes s'articulent pour rendre possible cette situation.
- Participer à l'élaboration d'outils juridiques afin que les travailleurs saisonniers connaissent leurs droits, et puissent se défendre de cette exploitation.
- faire émerger des luttes communes pour construire un espace possible entre les acteurs impliqués, et particulièrement des syndicats ou associations européens.

## De retour ... Regards croisés

**Vous revenez toutes les trois d'endroits différents, mais vous avez étudié un même phénomène, le départ ou l'arrivée des saisonniers migrants dans les zones d'agriculture intensive. Qu'est ce qui vous a le plus marqué pendant votre mission ?**

Cristina : D'abord la précarité que connaissent les italiens travaillant dans le milieu associatif. Ensuite, la forme de l'agriculture dans cette zone. Avec les infos que j'avais eues avant de partir sur les serres d'Andalousie ou de France, j'imaginai autre chose. En fait c'est des campagnes, très vastes, très plates. Par exemple, il y a 28 000 hectares de tomates mais aucune serre. Et enfin, la difficulté à repérer, rencontrer les saisonniers, qui vivent dans des endroits isolés au milieu de la plaine et avec qui on a très peu de contacts.

Ana : Pour moi en Roumanie, ce qui m'a le plus marqué, c'est que le milieu associatif s'est concentré dans la ville. Il n'existe presque rien dans le milieu rural. Dans les campagnes, ça ne change pas beaucoup depuis 17 ou 18 ans de postcommunisme. J'ai même l'impression que ça va de pire en pire. Les gens ont une agriculture de subsistance, un bout de jardin, et ils trouvent du travail journalier dans les villes les plus proches. Je savais tout ça, mais ça m'a frappé de voir ce que je savais. La dureté de la vie de paysan. On en est au début du travail dans le milieu rural. Ils commencent juste à installer les infrastructures de base, l'eau courante, les routes, les canalisations. C'est un peu décalé par rapport aux préoccupations des pays plus modernisés. En puis au niveau de la richesse de la terre roumaine, ce n'est pas si évident. Le communisme a industrialisé l'agriculture. En soi, la terre est riche, mais dans le sud et dans l'est par exemple, ils ont presque tout perdu comme semences traditionnelles. J'ai été aussi frappée du désintérêt de l'Etat, du Ministère de l'agriculture, pour ces gens.

Emmanuelle : En Espagne, c'est le paysage de plastique qui m'a le plus marquée, j'ai eu l'impression d'arriver sur une autre planète. Une sorte de mélange entre un film de science-fiction et le moyen-âge. Les routes sont

bordées de dizaines de gens de toutes les nationalités qui marchent des kilomètres à pied, parce qu'ils n'ont aucun autre moyen de transport, et ils sont dépassés par des 4x4 qui roulent à toute vitesse, parfois en les klaxonnant quand ce sont des femmes. Ça fait penser à l'inégalité qui pouvait exister entre le seigneur en carrosse et le peuple, mais dans un autre décor un peu apocalyptique d'usines, et de serres de plastique à perte de vue. J'avais aussi un sentiment de décalage : avoir une bourse pour aller les voir travailler, c'est absurde. Quand j'arrivais dans les fermes, les travailleurs me disaient, qu'est ce que tu fais là, tu cherches du travail ? et puis en rigolant : « *Tu es la première française que je verrai ramasser des fraises.* »

**Quelles formes prennent les mobilisations contre l'exploitation de ces travailleurs ?**

Cristina : Au niveau institutionnel, il y a des choses de faites : des mesures d'hébergement, le vote de cette loi qui lutte contre le travail irrégulier. D'autre part, au niveau associatif, on peut dire qu'il y a une mobilisation saisonnière, des actions l'été, très ponctuelles. Mais c'est une action dans l'urgence, qui vient toujours de l'extérieur. Si par mobilisation, tu entends mettre un container d'eau potable dans un ghetto, oui, ça on peut le faire. Pour « libérer » les travailleurs de ce système, il faut trouver le moyen pour leur faire des papiers, leur trouver un autre travail, c'est mission impossible. Les travailleurs ne se mobilisent pas. Leurs conditions sont tellement précaires, ils tentent juste de survivre. La seule mobilisation, elle est au niveau individuel : ceux qui arrivent à sortir de ce système, ils le font. Les autres le subissent, ils sont résignés. Là bas on a vraiment l'impression de ne pas pouvoir résoudre la question sur le fond.

Ana : En France, même si les mobilisations ne sont pas toujours évidentes à comprendre, il y a plein de choses qui se passent, ça bouillonne. Nous, on commence à s'organiser, mais on a le sentiment qu'il n'y a plus de temps. Le milieu associatif est en retard. Les mécanismes européens sont plus

rapides que l'organisation et la mobilisation. Pourtant il y a plein de jeunes qui se mobilisent et qui veulent prendre part activement au développement de la société civile. C'est pourquoi les échanges européens ouvrent des perspectives, en nous donnant à voir dans d'autres pays des mobilisations qui fonctionnent.

Emmanuelle : A Huelva, en ce moment on ne peut pas parler de mobilisation. Il existe, comme en Italie, un travail de sensibilisation pendant la saison, mais vu la précarité de ces travailleurs, cela ne suffit pas. Les seuls qui agissent individuellement, ce sont ceux qui une fois licenciés, ou sans-papiers n'ont plus rien à perdre. Mais il y a des choses à faire, un mouvement collectif, ça se construit, chouya'b chouya, sur le terrain. Le Soc à Almeria, et le Codetras en sont la preuve.

### **Est-ce que tu remangeras des tomates et des fraises ?**

Cristina : J'aimerais bien vous promettre, mais ici à Paris, trouver des fruits et légumes de bonne qualité à un prix abordable, c'est très difficile.

Emmanuelle : Je crois que j'ai été guérie définitivement. Pas des produits issus de l'agriculture industrielle en général, mais des fraises et légumes sous serres. Avant je connaissais cette situation, mais comme l'a dit Ana plus haut, il y a une grande différence entre savoir et voir. Aujourd'hui, j'ai toutes les raisons de ne plus acheter ces fruits. Et puis comme me disait un ami marocain, exporter des tomates, c'est exporter de l'eau : et pour des zones comme l'Andalousie, ou le Maroc, c'est aberrant.

Ana : Déjà avant, j'achetais jamais les fraises dans les supermarchés, elles n'ont pas de goût. En Roumanie l'été, y'a encore des paysans qui vendent leurs fraises au marché. Pas des fraises en barquettes, des fraises éparpillées sur l'étalage, des fraises libres !

### **Et pour la suite, qu'est ce que vous envisagez ?**

Ben, faut nous embaucher, hein, il y a encore plein de travail à faire !



Jean-François Hellio  
Chronique d'un empoisonnement annoncé

## La terre est verte comme une orange

17 décembre 2007 par Emmanuelle

La semaine dernière, j'ai rencontré un fabricant d'orange. Il m'a fait visiter son usine. Je suis repartie avec une caisse de clémentines étincelantes sous le bras, et dans la tête une certitude qu'on ne m'enlèvera plus : les oranges ne poussent pas dans les arbres ! Non, non, non... on les fabrique. Et ensuite on les cire... alors forcément depuis j'en parle pour que tout le monde soit au courant : « ! joder, ils cirent les oranges ! »

- Y'a les incroyables : « Oui et puis ils peignent les fraises en rouge aussi... et sinon, ils pileraient pas de l'ecstasy hallucinatoire, dans la marie-jeanne andalouse ? »
- Y'a les Espagnols : « T'inquiète pas, c'est pour empoisonner les Français. » (Ce qui me rassure vous pensez bien ! )
- Y'a les gens du SOC « Eh, Manue, on va à une réunion avec des banquiers, on emmène tes clémentines ? »

Et puis y'a ceux qui savaient, et qui ne m'avaient rien dit... Des copains : « Je sais, ouais, j'avais vu ça dans un reportage. » Ma mère : « Mais enfin ma puce, ça se voit quand même qu'elles ne brillent pas de manière naturelle ». Qu'est ce que j'y connais moi, à l'orange naturelle ? Je n'en ai jamais vu sur un arbre des oranges. Alors voilà, pour tous les crédules qui avaient une confiance démesurée envers les oranges et les clémentines, confiance bien compréhensible, étant donné que pour moi jusqu'à la semaine dernière, une clémentine sentait Noël, et que Renaud avait chanté que son oranger avait fleuri et donné les fruits sucrés de la liberté... cessons d'être naïfs, et sachons que sur notre planète qui n'est plus bleue comme une orange, on cueille les oranges vertes.

L'orange ne sent plus Noël. Elle ne peut plus sentir Noël étant donné qu'on en produit de septembre à juillet, et qu'en août on la sort d'une chambre froide pour qu'il y en ait quand même sur le marché. Ce qui veut dire qu'il y a de l'orange de septembre à septembre, et comme on n'est pas Noël toute l'année... J'ai demandé au fabricant quelle était la saison naturelle de l'orange, et là une réponse étrange est sortie de sa bouche : « *l'orange est mûre mi novembre, mais il faut attendre mi décembre pour qu'elle soit*



*mûre et orange.* ». Ecarquillement de mes yeux... incompréhension... explication : « *L'orange est mûre quand elle est verte. On la cueille, on la met dans un entrepôt entre 18 et 22 degrés à 100% d'humidité et on envoie un gaz qui est un mélange d'éthylène (...) jusqu'à ce que l'orange prenne la couleur complète. Disons qu'on trompe le fruit, en fait.* »

Quand elle arrive du champ, l'orange est plongée dans un bain de fongicide : Orthophénylphénol et Imazalil qui lui servent de protection extérieure pour éviter le pourrissement et allonger le temps de conservation. On la stocke, et on la gaze pour la rendre orange. Ensuite on la lave, forcément elle est pleine de fongicide, eh, ils sont pas fous, et puis elle passe dans une machine qui la brosse et la cire, pour qu'elle brille telle une chaussure... C'est de la cire naturelle, pas d'inquiétude ! Elle se mange. Et pourquoi la cire-t-on ? Pour qu'elle soit belle pardi ! Parce qu'on ne va pas demander à une orange qui a passé des semaines dans une chambre froide, qui a été cueillie verte puis « déverdie artificiellement » ... (Oui « déverdir », ou plutôt « *desverdizar* », c'est pas moi qui le dit, c'est le fabricant d'orange) d'avoir goût d'orange. Alors pour compenser, on la fait briller, c'est logique.

Et pourquoi ne pas faire de l'orange écologique, ou juste non traitée ? « *Faire de l'agriculture écologique implique une série de défaut sur la peau de l'orange, ici il y a la mouche méditerranéenne, le moustique... ce sont des problèmes qui touchent l'extérieur du fruit, et le marché n'est pas préparé pour des fruits avec des défauts de peau. Pour sortir un fruit propre, il faut un minimum de traitement.* ». Alors comme nous ne sommes pas prêts pour des oranges au goût d'orange, ils les traitent, ils les cirent et ils les mettent dans des cagettes en partance pour la France et sur lesquelles on peut lire ... « Kado de la nature ».

# A lire, à voir, à faire



## Les OMIS, Codetras

Au sud de la France aussi, les agriculteurs des zones intensives de culture maraîchère sous serre recrutent la plupart de leurs travailleurs à l'étranger. Cela fait dix, vingt, parfois trente ans que ces ouvriers agricoles font l'aller-retour entre la France et le Maroc ou la Tunisie. Pour faire connaître la situation de ces oubliés de l'immigration, le Codetras publie en 2003 un livre noir de l'exploitation des travailleurs étrangers dans l'agriculture du sud. A lire absolument ... :

[http://www.codetras.org/IMG/pdf/zomis\\_A4-photos.pdf](http://www.codetras.org/IMG/pdf/zomis_A4-photos.pdf)



## ¡ Que hace esta Fresa en tu mesa!

(que fait cette fraise sur ta table) dénonce les conditions de travail des étrangers dans les champs de fraise de Huelva, alerte sur les conséquences environnementales de l'agriculture intensive sous serre, et avertit les consommateurs des conséquences des pesticides et traitement utilisés pour la production sur leur santé et surtout sur celle des travailleurs. Un bon début pour commencer à ne plus manger de fraises...



## L'eldorado de plastique,

documentaire d'Arlette Girardot et de Philippe Baqué, 2001

En Andalousie, dans la région d'El Ejido, un ancien désert a été recouvert en quelques dizaines d'années par l'une des plus importantes concentrations de cultures sous serres de la planète. Les légumes produits sont exportés massivement dans toute l'Europe. À travers le portrait de 4 habitants de cette mer de plastique, le film aborde le revers de ce miracle économique : l'exploitation à outrance d'une main d'œuvre immigrée sans droits et subissant un racisme



La Fondation Soros Roumanie a mené une étude sur les effets que le départ des parents à l'étranger peut avoir sur les enfants qui restent à la maison dans le cadre du programme Migration et développement.  
<http://www.osf.ro/en/publicatii.php>

**Las fresas que te comes :**

un article court en espagnol sur les dommages collatéraux des fraises hivernales:

[http://barcelona.indymedia.org/front.php3?article\\_id=18186](http://barcelona.indymedia.org/front.php3?article_id=18186)



**A un passo dal sogno  
de Sergio di Lucio, Edizioni Besa, 2006**

En 1989, Jerry Massio, réfugié politique originaire d'Afrique du Sud, est tué par une bande de xénophobes. Nous sommes à Villa Literno, petit village non loin de Naples, où l'été affluent des milliers de travailleurs africains pour la cueillette de la tomate. Ils travaillent sous le contrôle de la camorra et vivent dans des baraques délabrées. Jerry est l'un d'entre eux. De grèves des travailleurs noirs sans-papiers aux mouvements anti-racistes italiens, une prise de conscience sur la condition des immigrés va naître en Italie... pourtant tout continue aujourd'hui.



**PETITION !!!**

Destinée aux grands distributeurs, elle vise à les inviter à diminuer l'importation de fruits et légumes hors saison.